



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-58831>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-58831**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-150432

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Correspondant : Direction commande publique et achats

Adresse : Pour le compte du CCAS 4 Place Pierre Gautier, 06359 NICE CEDEX 4

Coordonnées :

Téléphone : +33 497133774

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : 23C0082 Travaux de plomberie pour l'entretien, la modification ou l'extension des installations de tous bâtiments dont le CCAS de la ville de Nice est propriétaire ou locataire

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : TECHNO SAM

Adresse : 41 boulevard du Jardin Exotique, 98000 Monaco

Montant (H.T.) : 33390 euros

Montant maximum annuel :

Sous-traitance : Non

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 22/01/2024

Autres informations : Le candidat retenu a proposé un montant prévisionnel dans sa PFU de : 33 390,28 €HT après négociation 1. Date de conclusion du contrat : 22/01/2024. Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 22/01/2024 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction des Contrats Publics-1-3 route de Grenoble - LE CONNEXIO - 06364 Nice Cedex 4 Mail noura.fabre@nicecotedazur.org.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2024